





COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU DOUBS DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL COMPTE-RENDU DE LA 1²⁰⁰ RÉUNION À ETUPES SAMEDI 4 FEVRIER À 9H3O.

ORDRE DU JOUR

- **♣** Approbation du compte-rendu de la réunion N° 3 du 23 Septembre 2022 à Besançon.
 - **♣** Bilan de l'AG du 26 Novembre 2022 à Sochaux.
 - Validation des Responsables de Commissions et Responsabilités Diverses.
 - **4** Point sur les inscriptions aux différents CDC + Coupe de France.
 - **Tenue des tables des Championnats Départementaux.**
 - **Union de la completation de la**
 - **4** Point financier.
 - **4** Calendrier papier 2023
 - **4** Tenues des Championnats de France.
 - **4** Formations diverses. Contraintes et contreparties.
 - **Modalités des contrôles alcoolémie pour 2023.**
 - **Modalités du Tir de Précision (préqualification + finale départementale).**
 - **♣** Point sur l'organisation du Régional de Besançon du samedi 1er juillet 2023.
- **♣** Point sur l'organisation de la finale de la coupe de France à Montbéliard du 10 au 12 mars 2023.
 - **♣** Point sur l'organisation des Championnats des Jeunes à Pontarlier 07/2024.
 - **Questions diverses suite aux demandes des licenciés ou Présidents de clubs.**
 - 1) Modalités d'utilisation du boulodrome par les clubs organisateurs (réservations, utilisation, frigos, arrosage).
 - 2) Utilisation et mission des BF 2 et BF 1 au sein du CD 25.







La réunion a débuté à 9h30. Tous les membres sont présents sauf Christophe SIMON excusé pour motif personnel.

♣ Approbation du compte-rendu de la réunion N° 3 du 23 Septembre 2022 à Besançon.

Le Comité approuve le compte-rendu de la réunion du 23 septembre 2022 à Besançon.

♣ Bilan de l'AG du 26 Novembre 2022 à Sochaux.

Le Président Jean-Pierre MARENGHI remercie tous les membres du Comité pour l'organisation de cette AG, ainsi que le club de SOCHAUX pour l'aide fournie tout au long de cette journée.

Merci à Michel BILLOD MOREL pour le choix de cette salle. La disposition, l'écran et toute l'organisation ont permis le bon déroulement de cette AG.

La tombola est une réussite et sera reconduite en 2023.

Il souhaite la bienvenue à Nicole MARCHAND, nouveau membre du Comité.

Nota. Suite à des problèmes de santé et pour raisons professionnelles, Didier LEBAIL s'est vu contraint de démissionner du Comité Départemental. Le Comité prend acte de cette décision. Le Président remercie Didier pour le travail accomplit au sein du CD 25.

♣ Validation des Responsables de Commissions et Responsabilités Diverses.

Quelques ajustements sont nécessaires. Pour 2023, l'organigramme des différentes commissions est le suivant :

DISCIPLINE

Président : VIDAL Didier

Secrétaire: THOMAS Michel, MOUILLESEAUX Yves

Membres extérieurs: FRECHON Pierre-Jack, CLERC Gilles, THOMAS-VERGON Sylviane,

CATTET Sylvie, **SIMEREY** R

FINANCES

Présidente: FRACHEBOIS Chantal.

Membres du comité: MARENGHI Jean-Pierre, CHALOPIN Jean-Pierre.

Vérificateurs aux comptes 2022 - 2024: BILLOD MOREL Sonia., THUNE Jacques.







SPORTIVE

Présidente : FRACHEBOIS Chantal.

Membres du comité: MARENGHI Jean-Pierre, FOSSAERT Pierre, JACQUOT Michel, MAUGAIN

Pascal, SIMON Christophe, VIDAL Didier, MARTELET Christelle.

Membre extérieur : CHOFFAT Claude.

ARBITRAGE

Référent National : THOMAS Michel Commission Arbitrage :

THOMAS Michel + tous les arbitres du CD 25

Sous-Commission Arbitrage:

FAVIN Valérie, SIMON Christophe, MOUILLESEAUX Yves, CLERC Gilles, LOTH Christophe.

FÉMININES

Président : SIMON Christophe.

Membres du comité : MOUILLESEAUX Yves, MARCHAND Nicole, NICOLET Valérie.

Membres extérieurs : KOELLER Karine, GARRIGOS Lucien.

JEUNES ET TECHNIQUE

Président : MARENGHI Jean-Pierre.

Membres du comité : MOUILLESEAUX Yves, MARTELET Christelle.

Membres extérieurs : Mesdames et messieurs les éducateurs et initiateurs.

FRACHEBOIS Patrick – BERGERY C – GARRIGOS Lucien

VÉTÉRANS

Président : FOSSAERT Pierre.

Membres du comité : MARENGHI Jean-Pierre, CHALOPIN Jean-Pierre, MOUILLESEAUX Yves.

Membre extérieur : FRACHEBOIS Janick.

INFORMATIQUE ET MOYENS INFORMATIQUES

Président : BILLOD-MOREL Michel. **Suppléant : NICOLET** Valérie.







CALENDRIER

Sous-commission élaboration du calendrier et réunion districts :

Président: BILLOD-MOREL Michel.

Membres du comité : FRACHEBOIS Chantal, VIDAL Didier, MARENGHI Jean-Pierre

Sous-commission calendrier papier:

Président: NICOLET Valérie Membres du comité: MARENGHI Jean-Pierre

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS ELECTORALES

Président : CHOFFAT Claude. **Membres extérieurs : CHAPUIS** Fabien, **GARCIA** Michel.

Point sur les inscriptions aux différents CDC + Coupe de France.

Les différents Championnats des Clubs sont mis en ligne sur le site du CD 25.

CDC Jeu Provençal. Responsable Michel JACQUOT.

- Un groupe de 6 en **1**ère **Division**. 1^{er} qualifié pour la finale CRC JP les 9 et 10 septembre au Rosemont. Le dernier descend en 2^{ième} Division.
- Un groupe de 5 en **2**^{ième} **Division**. Le 1^{er} monte en 1^{ère} Division.

Pour ce CDC JP, les frais d'arbitrage sont pris en compte par le CD 25.

CDC Féminin. Responsable Christophe SIMON.

- Deux groupes de 8.

Les 1^{ers} de chaque groupe s'affrontent. Le vainqueur accède en Régional.

CDC Open. Responsable Didier VIDAL.

- Un groupe de 8 en **1**ère **Division**. Le 1^{er} monte en CRC 2. Les 2 derniers descendent en 2^{ième} Division.
- 2 groupes de 8 en **2**^{ième} **Division**. Les premiers de chaque groupe montent en 1^{ère} Division. Les 2 derniers de chaque groupe ainsi que le moins bien classé à la 6^{ieme} place descendent en 3^{ième} Division
- 5 groupes en $3^{\text{ième}}$ **Division** (3 groupes de 6 1 groupe de 7 1 groupe de 8). Les premiers de chaque groupe montent en $2^{\text{ième}}$ Division.







CDC Vétérans. Responsable Pierrot FOSSAERT.

- Un groupe de 8 en **1**ère **Division**. Le 1^{er} participe à la finale Bourgogne / Franche Comté le 20 et 21 septembre. Les 2 derniers descendent en 2^{ième} Division,
- 2 groupes de 8 en **2**^{ième} **Division**. Les premiers de chaque groupe montent en 1^{ère} Division. Les 2 derniers de chaque groupe descendent en 3^{ième} Division.
- 3 groupes de 7, 1 groupe de 8 en 3^{ième} **Division**. Les premiers de chaque groupe montent en 2^{ième} Division.

COUPE DE FRANCE PETANQUE. Responsable Pascal MAUGAIN.

24 équipes inscrites + BEURE qualifiée d'office car participe au 1/32 de finale. Le tirage du 1^{er} tour a été effectué (voir site du CD 25). **Date butoir : Dimanche 19 mars 2023.**

COUPE DE FRANCE JEU PROVENÇAL. Responsable Michel JACQUOT (7 équipes inscrites).

- 1er Tour. Date butoir : Vendredi 10 mars. Tirage :

0	PFC	THISE	<mark>V1</mark> .
0	VALENTIGNEY	VESONTIO	V2
0	BEURE	LE RUSSEY	V3
0	SAÔNE	BB. Exempt	V4

- 2ième tour. Date butoir : Vendredi 14 avril. Tirage :
 - V4 Saône
 V2 Vainqueur VALENTIGNEY / VESONTIO Z1
 V1 Vainqueur PFC / THISE V3 Vainqueur BEURE / LE RUSSEY
- Finale. Date butoir : Vendredi 12 mai.
 - Le Vainqueur **Z2** recevra pour cette finale le vainqueur Z1.

Pour les rencontres de Coupe de France Pétanque et Jeu Provençal, les clubs s'accordent entre eux pour définir une date de rencontre en tenant compte des dates butoirs. Le club recevant est responsable de l'organisation et de l'arbitrage.

ATTENTION. En raison de l'organisation par le CD 25 de la Finale de la Coupe de France des Clubs à l'Axone, aucune rencontre ne pourra se dérouler dans le département du Doubs, le week-end du 10 - 11 et 12 mars 2023.







4 Tenue des tables des Championnats Départementaux.

QUALIFICATIFS CHAMPIONNAT DE FRANCE 2023 + NON QUALIFICATIF

+ DELEGUE ALCOOLEMIE

TYPE DE CHAMPIONNAT	DATE CD 25	LIEU	TENUE DES TABLES	DELEGUE CONTROLE
				ALCOOLEMIE
TIR PRECISION QUALIFICATIF PAR DISTRICT	12 février	Rosemont - Sochaux Pontarlier	Membres du CD par District	Pas de contrôle
TRIPLETTE SENIOR Mixte	25 & 26 mars	ETUPES	Michel BILLOD MOREL	Gilbert FAHY
DOUBLETTE SENIOR Masculin	1 &2 avril	ROSEMONT	Chantal FRACHEBOIS	Christelle MARTELET
TETE à TETE SENIOR féminin	2 avril	ROSEMONT	Chantal FRACHEBOIS	Michel JACQUOT
TETE A TETE JEUNES	2 avril	ROSEMONT	Jean-Pierre MARENGHI	Pas de contrôle
DOUBLETTE SENIOR Provençal	8&9 avril	ROSEMONT	Jean Pierre CHALOPIN	Pierre FOSSAERT
TRIPLETTE SENIOR Féminin	15&16 avril	ROSEMONT	Pierre FOSSAERT	Jean-Pierre MARENGHI
TRIPLETTE SENIOR Masculin	15&16 avril	ROSEMONT	Chantal FRACHEBOIS	Jean-Pierre MARENGHI
TRIPLETTE VETERANS	19&20 avril	SOCHAUX	Didier VIDAL	Nicole MARCHAND
TETE à TETE SENIOR Masculin	22&23 avril	VERCEL	Gilbert FAHY / Chantal FRACHEBOIS	Claude DEVILLERS
DOUBLETTE SENIOR Féminin	22&23 avril	VERCEL	Michel JACQUOT	Claude DEVILLERS
DOUBLETTE JEUNES	23 avril	VERCEL	Jean-Pierre MARENGHI	Pas de contrôle
TRIPLETTE SENIOR Provençal	29&30 avril	VILLER le LAC	Christophe SIMON	Claude DEVILLERS
TIR PRECISION FINALE DEPARTEMENRALE	1 ^{er} mai	ROSEMONT	Michel BILLOD MOREL	/
DOUBLETTE SENIORS MIXTE	6&7 mai	PONTARLIER	Michel THOMAS	Jean Pierre MARENGHI
TRIPLETTE SENIOR Promotion	13 14 mai	HERIMONCOURT	Christelle MARTELET/Lydie JEANNIN	Lydie JEANNIN
TRIPLETTE JEUNES	14 mai	HERIMONCOURT	Jean-Pierre MARENGHI	Pas de contrôle
DOUBLETTE VETERANS	5 septembre	PFC	Chantal FRACHEBOIS	Michel JACQUOT
TETE à TETE VETERANS	12 septembre	ETUPES	Michel THOMAS/ Nicole MARCHAND	Nicole MARCHAND







♣ Délégations aux Championnats de France 2023.

DATE FRANCE	LIEU	DELEGATION FRANCE
17 & 18 juin	PERPIGNAN (66)	
17 & 18 juin	PERPIGNAN (66)	
24 &25 juin	SOUSTONS (40)	
30 /06 - 1 ^{er} et 2 juillet	BALMA (31)	
5 & 6 juillet	FLAMANVILLE (50)	Didier VIDAL
5 & 6 juillet	FLAMANVILLE (50)	Chantal FRACHEBOIS
7 juillet	FLAMANVILLE (50)	
8 & 9 juillet	FLAMANVILLE (50)	Didier VIDAL
15 & 16 juillet	SIN le NOBLE (59))	
22 &23 juillet	AUXERRE (89)	Gilbert FAHY
22 &23 juillet	AUXERRE (89)	Michel BILLOD MOREL
18 août	NEVERS (58)	
19 & 20 août	NEVERS (58)	
26 & 27 août	QUIMPER (29)	Claude DEVILLERS
26 & 27 août	QUIMPER (29)	
1 & 2 & 3 septembre	BRIANCON (05)	Jean Pierre MARENGHI
	17 & 18 juin 17 & 18 juin 24 & 25 juin 30 /06 - 1er et 2 juillet 5 & 6 juillet 5 & 6 juillet 7 juillet 8 & 9 juillet 15 & 16 juillet 22 & 23 juillet 22 & 23 juillet 18 août 19 & 20 août 26 & 27 août	17 & 18 juin PERPIGNAN (66) 17 & 18 juin PERPIGNAN (66) 24 & 25 juin SOUSTONS (40) 30 /06 - 1 er et 2 juillet BALMA (31) 5 & 6 juillet FLAMANVILLE (50) 5 & 6 juillet FLAMANVILLE (50) 7 juillet FLAMANVILLE (50) 8 & 9 juillet FLAMANVILLE (50) 15 & 16 juillet SIN le NOBLE (59)) 22 & 23 juillet AUXERRE (89) 22 & 23 juillet AUXERRE (89) 18 août NEVERS (58) 19 & 20 août NEVERS (58) 26 & 27 août QUIMPER (29) 26 & 27 août QUIMPER (29)

Si aucune personne du Comité Départemental ne peut se libérer pour être délégué, il sera demandé, au Président des équipes qualifiées d'accompagner leurs joueurs.

Point financier.

La trésorière fait un point financier. A ce jour, le compte courant est crédité de 2500€ et livret de 89 000€.

Bilan AG. En 2022, les dépenses s'élèvent à **958.68**€ contre **1556.24**€ en 2021. La différence s'explique car il n'y a pas eu de repas ou de cocktail dinatoire en 2022, seulement un apéritif avec tirage de la tombola. Nous procéderons de la même façon en 2023.

La tombola a rapporté 1039.76€ qui ont été entièrement reversé à la Commission Jeunes.







Remboursements déplacements des membres du Comité.

Pour la majorité, les membres du Comité imposables renoncent au remboursement de leurs frais kilométriques effectués pour le compte du Comité et déclarent le montant correspondant en tant que dons aux œuvres sur leur déclaration d'impôts. Pour ce faire, Chantal leur adresse un document CERFA de don aux œuvres après l'envoi de leurs déplacements (déclaration de frais engagés dans le cadre d'une activité bénévole).

Jusqu'en 2022 (déplacements effectués en 2021), le montant du don était évalué selon un barème forfaitaire (0.324 €/km) quel que soit le véhicule. Nouveauté 2022 applicable aux déplacements 2022 déclarés en 2023 :

"La loi de finances rectificative pour 2022 légalise le recours au barème kilométrique applicable aux déplacements professionnels des salariés imposés aux frais réels, pour le calcul des frais de déplacement engagés par les bénévoles des associations. Les bénévoles utilisant leurs véhicules personnels peuvent désormais évaluer leurs frais de déplacement à partir du barème kilométrique applicable aux salariés d'entreprise. Cette disposition s'applique à l'imposition des revenus perçus à compter du 1er janvier 2022".

Indemnités pour les Championnats de France.

Le délégué reçoit le montant des indemnités qu'il répartit. Le barème est 30cts du kilomètre, calculé « Via Michelin ».

Pour le transport, le nombre de véhicules est le suivant :

- 1 voiture pour le Tête à Tête.
- 2 voitures pour les Doublettes. Si un seul véhicule est utilisé, l'indemnité perçue pour le 2^{ième} véhicule doit être restituée à la Trésorière.
- 2 voitures pour les Triplettes. Idem que doublette, si une seule voiture utilisée.

Indemnités pour les équipes participants aux CRC.

Ces frais sont remboursés pour les déplacements hors département. Pour les déplacements à l'intérieur du département du Doubs, ces indemnités seront recalculées à la baisse.

BUDGET CNC - CRC 2023		
CHAMPIONNAT	DOTATION / EQUIPE	
CNC	600.00€	
CNC-F	450.00€	
CNC-V	450.00€	
CNC-JP	300.00€	
CNC-JEUNES	Non défini	
CRC1	350.00€	
CRC2	300.00€	
CRC-F1	270.00€	
CRC-F2	230.00€	
CRC-V	175.00€	
CRC-JP	175.00€	
CRC-JEUNES	135.00€	

Le Comité approuve à l'unanimité ces décisions.







Calendrier papier 2023

Valérie NICOLET présente le calendrier papier aux membres du Comité. Le Comité remercie Valérie pour ce travail remarquable.

Après relecture, et quelques modifications, il est approuvé à l'unanimité. La parution de ce calendrier est prévue vers le 15 février.

Le Président a envoyé un mail à tous les Présidents de clubs pour connaître leurs besoins. 31 clubs sur 33 ont répondu, ce qui représente une réservation de 907 calendriers. Le Comité décide de commander 1000 calendriers. Le coût est de 1700€. A ce jour, il reste encore quelques détails à régler pour connaître le montant payé par les annonceurs. La balance sera positive. Le Président rappelle que le prix de 1€ par calendrier est maintenue. La somme récoltée sera entièrement reversée à la Commission des Jeunes.

4 Tenues des Championnats de France.

Michel JACQUOT explique aux membres du Comité, le processus pour la prise de taille des tenues des qualifiés aux Championnats de France.

Les références du polo et de la veste ont changé. Pour 2023, le modèle du polo (réf : 1112022) et de la veste (réf : 1032044) sont retenues.

4 Formations diverses. Contraintes et contreparties.

Le Comité a décidé de payer la formation selon le barème suivant :

- 60€ pour le tronc commun.
- 30€ recyclage tronc commun.
- 90€ BF1.
- 45€ recyclage BF1.
- 180€ BF2.
- 90€ recyclage BF2.
- Le repas dans la limite de 20€.
- L'hébergement à hauteur de 35€.
- La formation PSC1.

Le reste des frais est à la charge du club et/ou du licencié.

Modalités des contrôles alcoolémie pour 2023.

Christelle MARTELET fait le point sur les contrôles effectués en 2023.

223 contrôles effectués en 2022. Résultats :

- 195 contrôles à 0.

Page **9** sur **13**







- 18 contrôles entre 0.03 et 0.09.
- 4 contrôles entre 0.10 et 0.16.
- 4 contrôles entre 0.20 et 0.24.
- 2 contrôles supérieurs à 0.25

Les éthylotests ont tous été contrôlés. Les membres du Comité qui effectueront les contrôles en 2023 ont été désignés (voir le tableau tenue des tables des Championnats Départementaux – Contrôles alcoolémie).

Les personnes responsables de l'enregistrement des résultats et du matériel :

- District de Besançon. Christelle MARTELET.
- District du Haut Doubs. Valérie NICOLET.
- District de Montbéliard. Michel BILLOD MOREL

Modalités du Tir de Précision (préqualification + finale départementale).

A) PREQUALIFICATIONS.

Féminin. 20 féminines inscrites. Préqualification le dimanche 12 février par district en même temps que les hommes. Les **16 premières qualifiées** pour la finale Départementale.

- Montbéliard. 5 inscrits. Les 4 premières qualifiées pour la finale Départementale.
- Haut Doubs. 7 inscrits. Les 6 premières qualifiées pour la finale Départementale.
- Besançon. **8 inscrits**. Les **6 premières qualifiées** pour la finale Départementale.

Masculin. 140 masculins inscrits. Préqualification le dimanche 12 février par district.

- Montbéliard. 47 inscrits. Les 11 premiers qualifiés pour la finale Départementale.
- Haut Doubs. 51 inscrits. Les 12 premiers qualifiés pour la finale Départementale.
- Besançon. 42 inscrits. Les 9 premiers qualifiés pour la finale Départementale.

Sur chacun des 3 sites, 2 tapis de tirs seront installés. Michel BILLOD MOREL a rédigé des feuilles de passage et de résultats (sur le site du CD 25) à imprimer par les responsables de sites.

Sur chaque site 8 personnes seront présentes :

- 2 arbitres pour annoncer les points et vérifier le respect des consignes.
- 2 membres du CD pour le contrôle des pieds.
- 2 membres du CD ou bénévoles pour l'enregistrement des résultats.
- 2 bénévoles pour remettre les boules en place.







B) FINALE DEPARTEMENTALE.

Les 16 féminines et les 32 masculins participent à la finale Départementale qui se déroulera le lundi 1^{er} mai au Rosemont. Les modalités seront précisées ultérieurement.

♣ Point sur l'organisation du Régional de Besançon du samedi 1^{er} juillet 2023.

Le CD 25 organise le Régional de Besançon le samedi 1^{er} juillet au Rosemont. Une fiche d'organisation est proposée aux membres du Comité. Les responsables sont désignés pour mener à bien cette manifestation.

- Le fichier inscription et paiement est traité par Michel BILLOD MOREL.
- Demande de subvention à la mairie et les 2 montres LIP par Jean-Pierre CHALOPIN.
- Demande de subventions aux partenaires par Jean-Pierre MARENGHI et Chantal FRACHEBOIS.
- Demande de buvette par Pierre FOSSAERT.
- Affiche et publication par Michel BILLOD MOREL.
- Désignation des arbitres par Michel THOMAS.
- Réservations diverses : Site, matériels mairie, tireuse à bière, etc. par Michel JACQUOT.

Le Comité décide de ne pas organiser de repas. Il a été pris en compte le peu de repas réservé en 2022 et le coût de ces repas pour 2023.

♣ Point sur l'organisation de le Finale de la coupe de France à Montbéliard du 10 au 12 mars

Jean-Pierre MARENGHI fait le point. Tous les lundis à 11h00, une visioconférence est organisée entre les responsables de la FFPJP et les 5 membres du Comité impliqués dans cette organisation.

Didier VIDAL est responsable des bénévoles. Il a envoyé un message à tous les Présidents de clubs pour recenser les volontaires.

A l'issue, il répartira les taches de chacun entre le vendredi 10 et le dimanche 11 mars. Le comité est responsable :

- Buvette.
- Service des repas midi et soir (250 par service) préparés par un traiteur local.
- Salon VIP.
- Accueil, billetterie.
- Transport des élus, partenaires, etc.
- Sécurité, logistique.

Les Présidents et leurs conjoints recevront 2 invitations.

Des affiches seront distribuées à tous les clubs du CD 25, les Comités de BFC, etc. Un affichage sur les bus du secteur de Montbéliard sera mis en place prochainement.







Les gobelets en plastique sont interdits. Par le biais de la FFPJP, le Comité a acheté 5000 gobelets recyclables avec le logo de la FFPJP au prix de 0.10€. Ils seront consignés 1€, remboursables. A l'issue de cette manifestation, ils seront proposés aux clubs souhaitant en acheter.



Une conférence de presse est prévue à la mairie de MONTBELIARD le mardi 28 février. Les clubs seront informés au fur et à mesure de l'avancée de cette mission.

Pour rappel, comme indiquée à l'AG, le coût de cette manifestation est entièrement à la charge de la FFPJP. Le CD 25 récupère le bénéfice de la buvette. Donc, appel aux bénévoles.

♣ Point sur l'organisation des Championnats des Jeunes à Pontarlier juillet 2024.

Jean-Pierre MARENGHI fait le point sur l'avancée de ce dossier et les diverses rencontres avec la ville de Pontarlier. Ce dossier avance de façon positive.

- La date de cet évènement est arrêtée : 13 14 15 juillet 2024.
- Soutien officielle de la ville de Pontarlier. Lettre de Patrick GENRE, Maire de Pontarlier.
- Réservation officielle des infrastructures.
- Hébergement en relation avec le syndicat d'initiative à savoir :
 - o Hotels.
 - o Camping.
 - o Internat des écoles privées.
 - Etc
- Janick FRACHEBOIS a réalisé le plan des terrains nécessaires pour cette manifestation.

La ville est prête à accueillir 900 joueurs et 300 coachs.

Le Président Jean-Pierre MARENGHI demande au Comité d'approuver cette manifestation et de ce fait l'autorisation de déposer officiellement un dossier de candidature à la FFPFP.

Le Comité approuve à l'unanimité.

Un point sera fait à chaque réunion du Comité.







- **Questions diverses suite aux demandes des licenciés ou Présidents de clubs.**
- 1) Modalités d'utilisation du boulodrome par les clubs organisateurs (réservations, utilisation, frigos, arrosage).

Jean-Pierre CHALOPIN explique le mode opératoire :

- Perception des clés du boulodrome aux Services Techniques de la ville.
- Récupération des clés des frigos auprès de Jean-Pierre CHALOPIN.
- 2) Utilisation et mission des BF 2 et BF 1 au sein du CD 25.

Jean-Pierre MARENGHI a envoyé aux deux BF2 (Patrick FRACHEBOIS et GARRIGOS Lucien) un message de la FFPJP traitant ce sujet.

L'ensemble de **l'ordre du jour étant traité**, le Président met fin à la réunion à 17h30mn.

Le Secrétaire du Comité Départemental Michel JACQUOT Le Président du Comité Départemental Jean-Pierre MARENGHI